

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

| | | | |
|--------------------------------------|-------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Nom de l'installation visitée | CHSLD DES PATRIOTES | | |
| Statut | Privé non conventionné | Nbre de lits perm. au permis | 133 |
| Établissement | CHSLD DES PATRIOTES INC | Adresse | 787, boulevard Arthur-Sauvé |
| Région | Laurentides | Ville | Saint-Eustache |

Informations sur la visite

| | | | |
|----------------------|-------------|------------------------|------------------|
| Date de la visite | 11 mai 2023 | Reddition de comptes 1 | 11 février 2024 |
| Date de transmission | | Reddition de comptes 2 | 11 novembre 2024 |

Droits des résidents et personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|---|-------------------|
| 1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents. | <ul style="list-style-type: none"> L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité des usagers. | Complété |

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs; les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|---|-------------------|
| 2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués auprès des résidents afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les troubles neurocognitifs majeurs ainsi que les soins palliatifs et de fin de vie. | En cours |

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner. | <ul style="list-style-type: none"> Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. | En cours |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure. | <ul style="list-style-type: none"> Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. | Terminé |

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement de répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale et favorisant les interactions et le plaisir de manger.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|---|--------------------|
| 5. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger. | <ul style="list-style-type: none"> L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu ou pas d'interactions entre le personnel et les résidents. | Débuté En cours |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 6. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis. | <ul style="list-style-type: none"> Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. | Débuté En cours |

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 7. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées et d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées. | <ul style="list-style-type: none"> Le milieu de vie n'est pas animé en n'offrant pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. | En cours |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 8. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie. | <ul style="list-style-type: none"> Les partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière. | En cours |